



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Au Grand Clos SA en liquidation**, La Ruelle 6,
1847 Rennaz
2. Déclaration de faillite: 12.07.2012
3. Suspension de faillite: 24.10.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 09.11.2012
5. Avance de frais: CHF 20'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** La société faillie est titulaire des biens immobiliers suivants :
 - Commune de Noville, parcelle RF n° 588, au lieu-dit "Le Clos des Râpes"
 - Commune de Noville, parcelle RF n° 602, au lieu-dit "Le Clos des Râpes"
 - Commune de Noville, parcelle RF n° 611, au lieu-dit "Les Râpes des Tannes"
 - Commune de Rennaz, parcelle RF n° 120, au lieu-dit "En Praz Mivelaz"
 - Commune de Rennaz, parcelle RF n° 141, au lieu-dit "Au Grand Clos"

Office des faillites de l'Est Vaudois
1800 Vevey

00830133

